

Procès-verbal

Séance régulière du conseil de la Ville de Macamic tenue le 4 mars 2024, à 19 h, au Centre communautaire / secteur Colombourg, à laquelle étaient présents le maire, Tony Boudreau, les conseillères et les conseillers suivants : Cindy Boucher, Myriam Bruneau, Ghislain Brunet, Michel Deschênes et Gaétan Morin.

Étaient également présent (e), le directeur général par intérim, Alain Letarte et l'adjointe à la direction générale et greffière-trésorière adjointe, Joëlle Rancourt.

Assermentation des nouveaux élus

Le maire, Tony Boudreau et le conseiller Michel Deschênes ayant été élus par acclamation ont été assermentés dans les délais requis par la loi.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Tony Boudreau ouvre la séance à 19 h.

2024-03-045

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Myriam Bruneau, appuyé par la conseillère Cindy Boucher et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par l'adjointe à la direction générale et greffière-trésorière adjointe, Joëlle Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

Assermentation des élus

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 février 2024;

4. TRÉSORERIE

4.1 Approbation des comptes à payer :

- Liste des comptes au montant de 238 900,87 \$;
- Listes des salaires au montant de 61 658,29 \$.

5. CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance reçue et envoyée pour le mois de février 2024;

5.2 Dons, commandites et partenariats :

5.2.1 Demande de commandite – Projet « Au bout Du Chemin »;

5.2.2 Demande de don – Défi du relais des pompiers;

5.2.3 Demande de contribution financière – Ville de Rivière-Rouge;

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

7. ADMINISTRATION ET RÉGLEMENTATION

7.1 Déclaration des intérêts pécuniaires;

- 7.2 Renouvellement du contrat de travail de Joëlle Rancourt, adjointe à la direction générale et greffière-trésorière adjointe;
- 7.3 Signataires pour les effets bancaires;
- 7.4 Représentant à la MRC d'Abitibi-Ouest;
- 7.5 Défi Pissenlits;
- 7.6 Invitation – Souper gastronomique – Fondation Jacques Paradis;
- 7.7 Invitation – Brunch gratuit – Développement Abitibi-Ouest;
- 7.8 Information du MAMH - Aide et soutien aux municipalités en gestion municipale;
- 8. GESTION ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
- 9. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 9.1 Séance d'information et de formation - Incendies de forêts;
- 10. TRAVAUX PUBLICS**
 - 10.1 Demande d'aide financière au programme PRACIM – projet « Rénovation de l'hôtel de ville;
 - 10.2 Défi Iamgold 2024 – Autorisation pour circuler sur la Route 393 et 101;
- 11. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 11.1 BRUSER – Honoraires professionnels – Projet No. 1 – Avenant 2 – Station de production d'eau potable existante;
 - 11.2 BRUSER - Honoraires professionnels – Projet No. 2 – Avenant 3 - Bouclage du réseau de distribution d'eau et amélioration de la protection-incendie pour le secteur du chemin de la Ceinture du Lac;
 - 11.3 Autorisation dépôt pré sélection - Projet Bouclage réseau aqueduc dans le programme PRIMEAU;
 - 11.4 Autorisation dépôt pré sélection - Projet modernisation usine d'eau potable dans le programme PRIMEAU;
- 12. SPORTS, LOISIRS ET CULTURE**
 - 12.1 Demande de financement au programme d'infrastructure municipalité amie des aînés (PRIMADA no 558226);
 - 12.2 Demande d'aide financière au programme de soutien financier aux projets culturels 2024 – Projet « Théâtre de la grange »;
 - 12.3 Demande d'aide financière au programme « Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS) – Projet « Amélioration du mobilier au Centre Joachim-Tremblay »;
 - 12.4 Nomination d'un représentant auprès du Réseau BIBLIO ATNQ;
- 13. RAPPORT DES COMITÉS**
- 14. AFFAIRES NOUVELLES**
 - 14.1 Ramassage des ourlets à la suite du passage de la niveleuse (Gaétan Morin);
 - 14.2 Suivi du processus pour l'engagement d'un directeur général (Myriam Bruneau);
 - 14.3 Suivi concernant le dossier « Hommage aux pompiers » (Myriam Bruneau);
- 15. INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**
- 16. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**
- 17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité par les conseillères et des conseillers.

Les points 14.1, 14.2 et 14.3 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache

2024-03-046

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 FÉVRIER 2024

Il est proposé par la conseillère Myriam Bruneau, appuyé par le conseiller Gaétan Morin et résolu :

QUE : Le procès-verbal de la séance régulière du 5 février 2024 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité par les conseillères et les conseillers.

4. TRÉSORERIE

2024-03-047

4.1 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller Gaétan Morin, appuyé par la conseillère Cindy Boucher et résolu :

QUE : Les items suivants soient acceptés :

- b) Liste des comptes au montant de 238 900,87 \$
- c) Liste des salaires au montant de 61 658,29 \$

Adoptée à l'unanimité par les conseillères et les conseillers.

5. CORRESPONDANCE

5.1 CORRESPONDANCE REÇUE ET ENVOYÉE POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2024

Le directeur général par intérim communique des informations concernant la correspondance reçue et envoyée pour le mois de février 2024.

5.2 DONS, COMMANDITES ET PARTENARIATS

2024-03-048

5.2.1 DEMANDE DE COMMANDITE – PROJET « AU BOUT DU CHEMIN »

Il est proposé par le conseiller Ghislain Brunet, appuyé par le conseiller Gaétan Morin et résolu :

QUE : Un montant de 500 \$ soit versé au projet de comédie musicale « Au Bout du Chemin »

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

2024-03-049

5.2.2 DEMANDE DE DON – DÉFI DU RELAIS DES POMPIERS

Il est proposé par le conseiller Ghislain Brunet, appuyé par la conseillère Cindy Boucher et résolu :

QUE : La présente demande de commandite soit refusée.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

2024-03-050

5.2.3 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

Il est proposé par la conseillère Myriam Bruneau, appuyé par la conseillère Cindy Boucher et résolu :

QUE : La présente demande de commandite soit refusée.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Richard Michaud désire avoir un suivi concernant le dossier de Norascon (Montagne à Labbé). Le directeur général par intérim lui fait un suivi concernant ce dossier.

Monsieur Gaétan Thibault demande aux membres du conseil s'ils sont au courant à qui appartient le petit rang 1. Il mentionne que ce rang appartient au privé. Des vérifications seront faites concernant ce point.

7. ADMINISTRATION ET RÉGLEMENTATION

7.1 Déclaration des intérêts pécuniaires

Les membres du conseil ci-dessous ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires à cette séance comme prévu à la loi.

Tony Boudreau, maire
Michel Deschênes, conseiller # 6

2024-03-051

7.2 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DE JOËLLE RANCOURT, ADJOINTE À LA DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Il est proposé par le conseiller Gaétan Morin, appuyé par la conseillère Myriam Bruneau et résolu :

QUE : Le contrat de travail de Joëlle Rancourt, adjointe à la direction générale et greffière-trésorière échue depuis le 23 décembre 2023 soit renouvelé pour une période de 4 ans.

QUE : Le directeur général par intérim, Alain Letarte soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Macamic tous les documents reliés au renouvellement dudit contrat, des conditions et de rémunération laquelle sont applicables à partir du 23 décembre 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et du conseiller.

2024-03-052

7.3 SIGNATAIRES POUR LES EFFETS BANCAIRES

Il est proposé par le conseiller Ghislain Brunet, appuyé par la conseillère et résolu :

QUE : Les personnes suivantes sont autorisées à signer les effets bancaires qui se rattachent au folio #446790 de la Ville de Macamic :

- ▶ Tony Boudreau, maire ou;
- ▶ Ghislain Brunet, maire suppléant et;
- ▶ Joëlle Rancourt, adjointe à la direction générale et greffière-trésorière adjointe ou ;

QUE : Les personnes suivantes sont autorisées à signer les effets bancaires qui se rattachent au folio #451308 de la Ville de Macamic :

- ▶ Tony Boudreau, maire ou;
- ▶ Ghislain Brunet, maire suppléant et;
- ▶ Joëlle Rancourt, adjointe à la direction générale et greffière-trésorière adjointe ou;

QUE : Les personnes ci-dessous soient autorisées à récupérer les commandes numéraires pour un montant maximal de cinq cents (500 \$) dollars :

- ▶ Fanny Poirier-Dubé, secrétaire de direction,
- ▶ Marie-Andrée Dessureault, gestionnaire du Centre Joachim-Tremblay.

QUE : Cette résolution est valide à compter de ce jour et abroge et remplace toute autre résolution déjà adoptée.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

7.4 REPRÉSENTANT POUR REPRÉSENTER LA VILLE DE MACAMIC À LA MRC D'ABITIBI-OUEST

Ce point à été reporté à une séance ultérieure.

2024-03-053

7.5 DÉFI PISSENLITS

Il est proposé par la conseillère Myriam Bruneau, appuyé par la conseillère Cindy Boucher et résolu :

QU' : La Ville de Macamic emboîte le pas et s'engage à ne pas tondre certaines parties du gazon des parcs et espaces verts étant donné que les pissenlits représentent les seules sources de nourriture accessibles aux pollinisateurs (insectes) pendant cette période.

QUE : La Ville de Macamic invite les citoyens à suivre le mouvement en mai.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

2024-03-054

7.6 INVITATION – SOUPER GASTRONOMIQUE – FONDATION JACQUES PARADIS

Il est proposé par la conseillère Myriam Bruneau, appuyé par la conseillère Cindy Boucher et résolu :

QUE : La Ville de Macamic accorde un montant de 400 \$ pour l'achat de deux (2) billets pour le souper gastronomique au profil de la Fondation docteur Jacques Paradis le 27 avril 2024 à 17 h 30.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

2024-03-055

7.7 INVITATION – BRUNCH GRATUIT – DÉVELOPPEMENT ABITIBI-OUEST

Il est proposé par la conseillère Myriam Bruneau, appuyé par la conseillère Cindy Boucher et résolu :

QUE : La Ville de Macamic confirme la participation de représentants au brunch gratuit offert par le Centre local de développement Rouyn-Noranda en collaboration avec Développement Abitibi-Ouest le 12 mars 2024 ayant pour sujet la pénurie de main-d'œuvre.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

7.8 Information du MAMH - Aide et soutien aux municipalités en gestion municipale

Le directeur général par intérim remet à chaque conseiller une copie du document envoyé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), concernant le cadre d'intervention précisant l'offre de service du MAMH en matière d'aide, de soutien et d'accompagnement des municipalités en gestion municipale.

8. GESTION ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Séance d'information et de formation – Incendies de forêt

Le directeur général, Alain Letarte informe les membres du conseil qu'il y aura une séance d'information et de formation opérationnelle visant à outiller et à renforcer la capacité de réponse face aux incendies de forêt qui se déroulera le 3 avril 2024 de 9 h 30 à 15 h.

Il informe également les élus que s'il y en a qui désire participer à cette séance d'information, qu'ils ont jusqu'au 7 mars pour lui confirmer.

10. TRAVAUX PUBLICS

2024-03-056

10.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME PRACIM – PROJET « RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE VILLE »

Il est proposé par le conseiller Ghislain Brunet, appuyé par le conseiller Gaétan Morin et résolu :

QUE : Le conseil de la Ville de Macamic autorise de dépôt de la demande d'aide financière au programme PRACIM pour le projet « Rénovation de l'hôtel de ville » et s'engage à respecter toutes les conditions qui s'appliquent à elle.

QUE : La Ville de Macamic s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné;

QUE : La Ville de Macamic confirme, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

QUE : Le directeur des travaux publics, Marco Bédard soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Macamic tous les documents nécessaires à cette demande d'aide financière.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

2024-03-057

10.2 DÉFI IAMGOLD 2024 – AUTORISATION POUR CIRCULER SUR LA ROUTE 393 ET 101

Il est proposé par le conseiller Ghislain Brunet, appuyé par le conseiller Gaétan Morin et résolu :

QUE : La Ville de Macamic autorise la circulation sur la Route 393 et 101-secteur Colombourg pour la course du Défi Iamgold qui se déroulera le 1er juin 2023.

QUE : L'organisation du défi Iamgold 2024 devra s'assurer d'obtenir toutes les autorisations requises et nécessaires, dont celles du MTQ et de la Sûreté du Québec au besoin.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

11. HYGIÈNE DU MILIEU

2024-03-058

11.1 BRUSER – HONORAIRES PROFESSIONNELS – PROJET NO. 1 – AVENANT 2 – STATION DE PRODUCTION D'EAU POTABLE EXISTANTE

Il est proposé par la conseillère Cindy Boucher, appuyé par la conseillère Myriam Bruneau et résolu :

QUE : La Ville de Macamic accepte l'offre de services professionnels de BRUSER pour le projet no. 1 – avenant 2 – station de production d'eau potable existante au montant de 7 960 \$ plus taxes tel que décrit dans la proposition no BR-690264 avenant no 2 du 27 février 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

2024-03-059

11.2 BRUSER - HONORAIRES PROFESSIONNELS – PROJET NO. 2 – AVENANT 3 - BOUCLAGE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D’EAU ET AMÉLIORATION DE LA PROTECTION-INCENDIE POUR LE SECTEUR DU CHEMIN DE LA CEINTURE DU LAC

Il est proposé par le conseiller Ghislain Brunet, appuyé par le conseiller Gaétan Morin et résolu :

QUE : La Ville de Macamic accepte l’offre de services professionnels de BRUSER pour le projet no. 2 – avenant 3 – Bouclage du réseau de distribution d’eau et amélioration de la protection-incendie pour le secteur du chemin de la Ceinture du Lac au montant de 7 800 \$ plus taxes tel que décrit dans la proposition no BR-690264 avenant no 3 du 28 février 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

2024-03-060

11.3 AUTORISATION DÉPÔT PRÉ SÉLECTION - PROJET BOUCLAGE RÉSEAU AQUEDUC DANS LE PROGRAMME PRIMEAU

Il est proposé par le conseiller Ghislain Brunet, appuyé par le conseiller Gaétan Morin et résolu :

QUE : La Ville de Macamic autorise le directeur des travaux publics, Marco Bédard en collaboration avec BRUSER à déposer un projet dans la phase présélection pour le projet des travaux reliés au bouclage du réseau de distribution d’eau et de l’amélioration de la protection-incendie pour le secteur de chemin de la Ceinture du Lac auprès du Programme PRIMEAU.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

2024-03-061

11.4 AUTORISATION DÉPÔT PRÉ SÉLECTION - PROJET MODERNISATION-USINE D’EAU POTABLE DANS LE PROGRAMME PRIMEAU

Il est proposé par la conseillère Myriam Bruneau, appuyé par la conseillère Cindy Boucher et résolu :

QUE : La Ville de Macamic autorise le directeur des travaux publics, Marco Bédard en collaboration avec BRUSER à déposer un projet dans la phase présélection pour le projet des travaux reliés à la station de production d’eau potable existante auprès du programme PRIMEAU.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers

12. SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

2024-03-062

12.1 DEMANDE DE FINANCEMENT AU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (PRIMADA)

Attendu que la Ville de Macamic a reçu une aide financière au Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA) pour les travaux d'accessibilité universelle au Centre Joachim-Tremblay;

Attendu que lesdits travaux sont admissibles à une aide financière de 100 000 \$ s'appliquant à un coût maximal admissible de 125 000 \$;

Attendu que la Ville de Macamic s'engage à payer sa part des coûts admissibles;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Gaétan Morin, appuyé par le conseiller Ghislain Brunet et résolu :

QUE : L'adjointe à la direction générale et greffière-trésorière adjointe, Joëlle Rancourt soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville tous les documents nécessaires à ce projet.

QUE : Cette résolution abroge la résolution No 2022-10-250 adoptée le 12 octobre 2022.

Adoptée à l'unanimité par les conseillères.

2024-03-063

12.2 DEMANDE DE FINANCEMENT AU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AUX PROJETS CULTURELS 2024 – PROJET « THÉÂTRE À LA GRANGE »

Attendu que la Ville de Macamic autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au Programme de soutien financier aux projets culturels 2024 pour le projet « Théâtre de la grange » afin d'offrir une nouvelle activité culturelle ;

Attendu que lesdits travaux sont admissibles à une aide financière de 4 000 \$ s'appliquant à un coût maximal admissible de 5 350 \$;

Attendu que la Ville de Macamic s'engage à payer sa part des coûts admissibles;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Michel Deschênes, appuyé par la conseillère Myriam Bruneau et résolu :

QUE : Le directeur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire Tom St-Pierre, soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville tous les documents nécessaires à ce projet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillères.

**12.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME
« POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS
POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE (PSPS) – PROJET
« AMÉLIORATION DU MOBILIER AU CENTRE JOACHIM-
TREMBLAY »**

Attendu que la Ville de Macamic autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au programme « Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS) » pour le projet « Amélioration du mobilier au Centre Joachim-Tremblay;

Attendu qu'il est important pour la Ville de Macamic de prioriser ce projet afin d'améliorer le mode de vie des citoyens par un mobilier adéquat lorsque ceux-ci réservent les salles et d'offrir du mobilier plus confortable aux clients du restaurant ;

Attendu que lesdits travaux sont admissibles à une aide financière de 39 000 \$ s'appliquant à un coût maximal admissible de 47 550 \$;

Attendu que la Ville de Macamic s'engage à payer sa part des coûts admissibles;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Cindy Boucher, appuyé par la conseillère Myriam Bruneau et résolu :

QUE : Le directeur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire Tom St-Pierre, soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville tous les documents nécessaires à ce projet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillères.

**12.4 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DU RÉSEAU
BIBLIO ATNQ**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

13. RAPPORT DES COMITÉS

La conseillère, Cindy Boucher, et le conseiller Ghislain Brunet font rapport de leur comité respectif.

14. AFFAIRES NOUVELLES

- 14.1 Ramassage des ourlets à la suite du passage de la niveleuse (Gaétan Morin);
- 14.2 Suivi du processus pour l'engagement d'un directeur général (Myriam Bruneau);
- 14.3 Suivi concernant le dossier « Hommage aux pompiers » (Myriam Bruneau);

15. INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général par intérim fait un suivi des dossiers en cours.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Richard Michaud demande quels sont les derniers développements concernant le parc Optimiste. Le directeur général par intérim l'informe qu'il va y avoir des subventions probables pour un nouveau jeu.

Monsieur Denis Dumont désire avoir des informations concernant la protection de la montagne à Fred. Le directeur général par intérim l'informe qu'elle est protégée jusqu'en 2028 et qu'une nouvelle demande de protection devra être faite après.

2024-03-065

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Cindy Boucher et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 20 h 20

ADOPTÉ.

Tony Boudreau
Maire

Alain Letarte
Directeur général par intérim

Je, Tony Boudreau, maire de la Ville de Macamic, atteste, conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposée mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Tony Boudreau
Maire